

## **Planification et rapports**

### **États financiers**

---

**2016-2017 (prospectif)**

#### **COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX** **Déclaration de responsabilité de la direction**

La responsabilité de la compilation, du contenu et de la présentation de l'information financière prospective qui accompagne les résultats des exercices qui prendront fin le 31 mars 2016 et 2017 repose entièrement sur la direction de l'organisme.

La direction est responsable des renseignements contenus dans l'information financière prospective et du processus d'élaboration d'hypothèses. Les hypothèses ont été adoptées en date du 31 décembre 2015 et cadrent avec les plans décrits dans le Rapport sur les plans et les priorités; elles tiennent aussi compte de la conjoncture économique et du contexte opérationnel, et présupposent que les priorités gouvernementales, ainsi que le mandat et les objectifs stratégiques de l'organisme demeureront les mêmes. Une grande partie de l'information financière prospective se fonde sur ces hypothèses, sur les meilleures estimations possibles et sur le jugement, et elle tient compte comme il se doit de facteurs comme l'importance relative. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Cependant, comme toutes les hypothèses, celles-ci comportent une part d'incertitude qui croît à mesure que l'horizon prévisionnel s'allonge.

Les résultats réels des exercices visés dans l'information financière prospective varient par rapport à l'information présentée et les écarts peuvent être importants.

Les états financiers prospectifs de la Commission des champs de bataille nationaux n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

La version originale a été signée par :

Margaret F. Delisle  
La présidente

Québec, Canada  
Le 20 janvier 2016

La version originale a été signée par :

Paule Veilleux  
Directrice de l'administration

Québec, Canada  
Le 20 janvier 2016

Commission des champs de bataille nationaux  
 État des résultats prospectif (non-audité)  
 Pour l'exercice terminé le 31 mars  
 (en dollars)

	Résultats projetés de 2015-2016	Résultats prévus de 2016-2017
<b>Charges</b>		
Conservation et mise en valeur	2 439 293	2 457 293
Éducation et services publics	1 033 227	1 033 227
Services internes	7 164 536	5 903 787
<b>Total des charges</b>	<b>10 637 056</b>	<b>9 394 307</b>
<b>Revenus</b>		
Stationnements	1 246 000	1 250 000
Activités pédagogiques et accueil	470 000	378 000
Loyers	192 000	180 000
Autres revenus	303 000	102 000
<b>Total des revenus</b>	<b>2 211 000</b>	<b>1 910 000</b>
Excédent des dépenses de fiducie sur les revenus (note 5)	250 249	21 210
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement</b>	<b>8 676 305</b>	<b>7 505 517</b>

Les notes complémentaires font parties intégrantes de l'état des résultats prospectif.

## **Notes à l'état des résultats prospectif**

### **1. Méthodologie et hypothèses importantes**

L'état des résultats prospectif a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans ministériels qui sont décrits dans le rapport sur les plans et les priorités.

Les renseignements présentés dans les résultats projetés de l'exercice 2015–2016 sont fondés sur les résultats réels en date du 31 décembre 2015 et sur les prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions ont été réalisées pour les résultats prévus de l'exercice 2016-2017.

Les principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions sont les suivantes :

- Les activités du ministère resteront, pour l'essentiel, les mêmes que celles de l'exercice précédent;
- Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont fondés sur l'expérience acquise. L'évolution générale historique devrait se poursuivre;
- L'information estimative de fin d'exercice pour 2015-2016 représente la situation financière d'ouverture pour établir les prévisions de 2016-2017.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 31 décembre.

### **2. Variation et évolution des prévisions financières**

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2015-2016 et pour 2016-2017, les résultats réels des deux exercices risquent de varier par rapport aux prévisions financières présentées, et l'écart pourrait être important.

Lors de la préparation du présent état des résultats prospectif, la Commission des champs de bataille nationaux (CCBN) a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Elles sont évaluées de façon continue et sont fondées sur l'expérience acquise et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif et l'état des résultats historique sont entre autres :

- Le moment et le montant des acquisitions et des aliénations d'immobilisations qui peuvent influer sur les gains ou pertes et les charges d'amortissement;
- La mise en œuvre de nouvelles conventions collectives;
- La conjoncture économique qui peut avoir une incidence sur le montant des revenus perçus;
- Les modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de nouvelles initiatives ou de rajustements techniques mis en œuvre plus tard au cours de l'exercice.

Une fois que le rapport sur les plans et les priorités est présenté, la CCBN ne fera pas de mise à jour des prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux ressources financières dans les budgets supplémentaires des dépenses. Les écarts seront expliqués dans le rapport ministériel sur le rendement.

### **3. Sommaire des principales conventions comptables**

L'état des résultats prospectif a été préparé en conformité avec la Norme comptable 1.2 du Conseil du Trésor entrée en vigueur pour l'exercice 2011-2012 et les exercices ultérieurs, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

#### **a) Charges**

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les charges de fonctionnement du gouvernement sont constatées lorsque les biens sont reçus ou que les services sont rendus, y compris les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et les indemnités d'accident du travail, qui sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif. Les indemnités de vacances et de congés compensatoires ainsi que les indemnités de cessation d'emploi sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les charges incluent également l'amortissement des immobilisations corporelles, qui sont capitalisées à leur coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'actif.

#### **b) Revenus**

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

### **4. Autorisations parlementaires**

La CCBN est financée en grande partie par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La formule de comptabilisation des autorisations consenties à la CCBN ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires approuvées au cours de l'exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Par conséquent, le coût de fonctionnement net de la CCBN pour l'exercice diffère suivant qu'il est calculé selon les principes du financement public ou selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

**a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées (en dollars)**

	Résultats projetés de 2015-2016	Résultats prévus de 2016-2017
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement</b>	8 676 305	7 505 517
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations:		
Amortissement des immobilisations corporelles	(1 032 928)	(1 125 522)
Amortissement des frais reportés	(12 488)	(12 488)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(243 145)	(248 008)
Diminution des indemnités de vacances et congés compensatoires	36 813	10 000
Diminution des avantages sociaux futurs	16 861	17 180
Charges relatives au compte en fiducie	(262 039)	(30 000)
Revenus non fiscaux	2 151 000	1 850 000
Revenus relatifs au compte en fiducie	11 790	8 790
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	665 864	469 952
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations:		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	4 670 357	841 292
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement, mais ayant une incidence sur les autorisations:	4 670 357	841 292
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>14 012 526</b>	<b>8 816 761</b>

**b) Autorisations demandées (en dollars)**

	Résultats projetés de 2015-2016	Résultats prévus de 2016-2017
Autorisations fournies:		
Patrimoine Canadien:		
Dépenses d'opération et de capital	11 356 526	6 461 761
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	505 000	505 000
Charges correspondant aux produits reçus en vertu de l'article 29.1(1) de la LGFP	2 151 000	1 850 000
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>14 012 526</b>	<b>8 816 761</b>

## 5. Compte en fiducie de la Commission des champs de bataille nationaux

Dès la création de la CCBN, un compte en fiducie a été établi pour recevoir les fonds d'individus, de corporations municipales, de gouvernements provinciaux et autres dans le but d'acquérir et de conserver les grands champs de bataille historiques de Québec. Depuis septembre 1984, le compte en fiducie est régi conformément aux dispositions de l'article 9.1 de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, lequel prévoit son utilisation aux fins pour lesquelles les sommes reçues ont été mises à la disposition de la CCBN. Les produits et les charges sont inclus dans l'état des résultats prospectif de la CCBN et se détaillent comme suit :

	Résultats projetés de 2015-2016	Résultats prévus de 2016-2017
	(en dollars)	
<b>Charges</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	229 039	0
Amortissement des immobilisations corporelles	49 004	57 261
Services professionnels	33 000	30 000
<b>Total des charges</b>	<b>311 043</b>	<b>87 261</b>
<b>Revenus</b>		
Intérêts	3 290	3 290
Divers	8 500	5 500
<b>Total des revenus</b>	<b>11 790</b>	<b>8 790</b>
Ajustements pour les postes n'ayant pas d'incidence sur les autorisations:		
Amortissement des immobilisations corporelles	49 004	57 261
<b>Excédent des dépenses de fiducie sur les revenus</b>	<b>250 249</b>	<b>21 210</b>
Solde au début de l'exercice	784 493	534 244
<b>Solde de fin de l'exercice, déposé au receveur général du Canada</b>	<b>534 244</b>	<b>513 034</b>